

## **USAGERS ET AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES : MÊME COMBAT !**

**Vous avez besoin d'être reçus par des agents des Finances Publiques ?  
Bientôt ce ne sera plus possible, ou dans des conditions inacceptables !**

*Pas d'internet ?  
Pas de compte bancaire ?  
Des difficultés pour déclarer ou payer vos impôts, la cantine de vos enfants, l'eau,  
les déchets ménagers... ?  
Vous ne pouvez pas vous déplacer ?*  
**VOUS SEREZ EXCLU DU SYSTEME !**

Emmanuel Macron et son gouvernement, avec la complicité de notre directeur général, ont décidé de supprimer la quasi-totalité des centres des Finances Publiques ainsi que toutes les trésoreries rurales et de proximité. Pour quel avenir en matière d'accueil ? :

**Priorité absolue est donnée aux contacts par internet ou par des plateformes téléphoniques.**

Si votre situation fiscale est complexe, si vous n'êtes pas familiarisés avec internet, que vous ne disposez pas de connexion, si votre situation nécessite une réception physique par un agent, il ne vous restera plus que l'accueil sur rendez-vous et quelques « points de contacts ». Le hic étant que ces « points contacts » seront, soit concentrés sur quelques bassins géographiques, soit tenus par des personnels autres que « Finances Publiques » souvent incapables de vous répondre.

**Vous avez besoin d'écoles, d'hôpitaux, d'EHPAD, de services publics... ?  
Sans financement à travers l'impôt, tout sera payant, et au centuple !**

**Il faut en finir avec les cadeaux fiscaux qui profitent aux entreprises et aux plus riches.**

Mais ce gouvernement accentue la dérive :

- CICE transformé en allègement de cotisations d'assurance maladie : 20,4 milliards d'euros;
- Réforme de l'Impôt sur les Sociétés : 1 milliard d'euros par an ;
- Transformation de l'ISF en Impôt sur la Fortune Immobilière : 3,5 milliards d'euros par an ;
- Taxation unique des revenus du capital à 30 % : 1,9 milliard d'euros par an.

Et la liste est loin d'être exhaustive...

**Il faut pouvoir lutter efficacement contre la fraude et l'évasion fiscales :**

En France, l'évasion fiscale est estimée à 50 milliards d'euros par an, la fraude fiscale atteint les 100 milliards. Mais les examens de la situation fiscale des personnes sont passés de 4 166 en 2008 à 3 613 en 2017 et la probabilité pour une entreprise de se faire contrôler en matière de TVA est passée d'une fois tous les 84 ans en 2008 à tous les 130 ans en 2019 (pour une fraude à la TVA estimée à 17 milliards par an).

**Plus on supprime des emplois aux Finances Publiques mieux la fraude fiscale se porte  
et plus vous payez d'impôts !**

**Dans notre ministère c'est 40 000 emplois supprimés en 20 ans,  
et de nouveau entre 18 000 à 25 000 suppressions d'ici 2022.**

